



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

monuments historiques

Question écrite n° 79742

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de la culture et de la communication les participations financières de partenaires privés lors des journées du patrimoine, pour les années 2004 et 2005. Il souhaite connaître la liste des sponsors privés, les montants versés et les contreparties offertes à ces partenaires privés. Il souhaite également connaître le coût global de l'organisation des journées du patrimoine en 2004 et 2005, ainsi que la part que représentent les sommes collectées auprès des partenaires privés.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre de la culture et de la communication sur le coût global de l'organisation des journées du patrimoine en 2004 et 2005. En 2005, 795 105 euros ont été consacrés par le ministère de la culture et de la communication et par les partenaires privés aux journées européennes du patrimoine. Cette opération a bénéficié de la participation financière privée pour un total 438 514 euros, se répartissant comme suit : 120 000 euros de la Confédération artisanale des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), 118 514 euros de Carrefour, 200 000 euros du Crédit agricole. Le ministère de la culture et de la communication avait engagé, en 2004, 756 228 euros comprenant une participation de fonds privés de 329 983 euros, se répartissant comme suit : 120 000 euros de la CAPEB, 118 514 euros de Carrefour et 91 469 euros du Crédit agricole. En outre, cette manifestation est soutenue par les apports en nature de partenaires média ou institutionnels comme la RATP, Monum, France Télévisions, la chaîne Histoire, RTL. Chaque année, la participation des partenaires est mise en valeur et citée par le ministère de la culture et de la communication au travers des différents communiqués et des dossiers de presse, référencée dans les brochures éditées en région. À ce titre, leurs logos figurent, par ailleurs, sur l'ensemble des supports de communication de l'opération.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79742

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11171

Réponse publiée le : 21 mars 2006, page 3052